



Garde complet au pere et mere qui revient a la charge apres 4ans

Par **sonia**, le **23/09/2010** à **21:47**

Bonjour, rn Mon coinjoint et moi somme en couple depuis bientot 5 ans. Je demeure dans avec lui depuis 3 ans. Nous avons ses filles a temps plein depuis 4 ans, demande des enfants. Depuis les filles n'ont pas changé d'école j'usqu'a aujourd'hui La mere qui a ce moment était instable finacierement a accepté apres lui avoir fait signer une feuille pour une periode de 13 mois qu'elle renoncait aux allocations, pension et tout frais envers les enfants. Depuis elle n'a pas gardé aucun chum, appartement ou un travail plus d'un an en plus d'une fallite. A chaque fois qu'elle ce retrouve seul en appartement elle demande la garde partager des enfants, on lui demande de ce stabiliser et apres on verra, elle rencontre une homme et on oublie tous. Elle prenait les filles qu'une fin de semaine sur 2, durant les semaines jamais elle appelle ou vient les chercher apres lui avoir offert plusieurs fois. Dans le temps des fetes c'est toujours de la négasiation car elle a besoin de ce reposer et de passer du temps avec sont nouveau chum ou elle travail, n'a jamais de vacance car elle a pas assez de temps de travail pour avoir droit. Elle a autre fille de 16 ans a temps plein d'un autre union donc elle ne s'occupe plus ou moins et qu'elle a tout fait pour l'envoyer chez sont pere. Elle est en conflis avec sa famille. Aujourd'hui elle doit retourné en appartement apres 2 mois avec une nouveau qu'elle a connu il y a - de 8 mois, elle demande encore la garde partager les allocations pour payé sont logement mais nous nous devons continuer a payer l'ecole, frais de garde et camp de jours, elle ne veux pas respecter la routine et la structure que nous avons établie depuis 4 ans. Les enfants aiment l'heure mere mais sont tanné de sont instabilité. Depuis 4 mois apres une autre nouveau travail elle a les filles du samedi entre midi et 3heures au mercredi matin on lui demande rien et on paie tout. Jamais nous avons parlé en mal de la mere mais là elle nous menace de nous d'aller en cours car mon conjoint lui a dit qu'elle utilisait les filles pour s'en sortir apres lui avoir laissé 4 ans pour ce stabiliser. Devrons nous prendre les devant ? Merci une belle mere inquite.